



Convocation à l'Assemblée Générale ordinaire de Carrefour des Chrétiens Inclusifs

Cher·ère membre,

Nous vous invitons à l'AG qui aura lieu à **la Clarté-Dieu à ORSAY, le dimanche 21 mai 2023 de 10h30 à 12h15 (encartage dès 10h15).**

Conformément à l'article 17 de nos statuts, l'**ordre du jour** de l'AG sera le suivant :

- Nomination du Modérateur ou de la Modératrice de séance parmi les membres du CA qui ne font pas partie du Bureau ;
- Adoption de l'ordre du jour définitif avec ses modifications éventuelles ;
- Approbation du PV de l'AG précédente ;
- Rapport général du Président du CA ;
- Rapport d'activités ;
- Rapport financier ;
- Rapport des vérificateur·rice·s internes des comptes ;
- Vote sur la décharge à donner aux administrateurs ;
- Fixation des différentes cotisations ;
- Réélection de 3 membres du C.A.
- Élection de 2 vérificateur·rice·s internes des comptes pour l'exercice suivant ;
- Échanges divers.

Si vous souhaitez **ajouter** un point à l'ordre du jour, nous vous prions de bien vouloir nous le faire savoir **avant le 12 mai à l'adresse : presidence@chretiensinclusifs.org**. Au-delà de cette date et conformément à nos statuts, nous ne pourrions en ajouter aucun.

Nous vous rappelons que **seul·e·s les membres à jour de leurs cotisations au moment de la réunion auront le droit de vote**. C'est la raison pour laquelle nous vous encourageons vivement à renouveler votre adhésion via [notre page HelloAsso](#). Cela vaut aussi pour les associations membres du CCI. Il sera encore possible de régler sa cotisation sur place avant l'AG.

Au cas où vous ne pourriez pas y participer, nous vous prions de bien vouloir nous faire parvenir la **procuration** complétée (voir détails sur la procuration).

Nous remercions de votre attention. Puisse Celui qui nous regarde de toute sa bienveillance nous permettre encore la rencontre et l'espoir de vie accomplies. Bien fraternellement et sororellement,

Le Bureau du CCI